



Le 10 mai 2002

Madame Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Edifice Limer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet: Projet de construction de l'autoroute 30 de Sainte-Catherine à l'autoroute 15

Madame,

La présente fait suite à votre lettre du 18 avril dernier et des conversations téléphoniques que j'ai eues avec madame Mireille Genest.

Voici les réponses à vos trois questions:

1. Quelle est l'opinion de votre organisme quant à l'emplacement exact des terres humides présentes dans la zone d'étude du projet de construction de l'autoroute 30 entre Sainte-Catherine et l'autoroute 15?

En vous référant à la figure 1, le marécage est représenté par la section A. Il se situe de chaque côté de l'autoroute 30 actuelle, sur une distance d'environ 0,3 km de chaque côté de la voie ferrée. Il s'agit d'un marécage formé à partir d'une forêt actuellement submergée ou, par endroit, mal drainée causant ainsi la mort des arbres. C'est donc un marais rempli de chicots.

La partie B constitue une forêt "stressée" dû à un mauvais drainage avec certains secteurs de marais arbustif.

Les secteurs C constituent une forêt saine.

...2

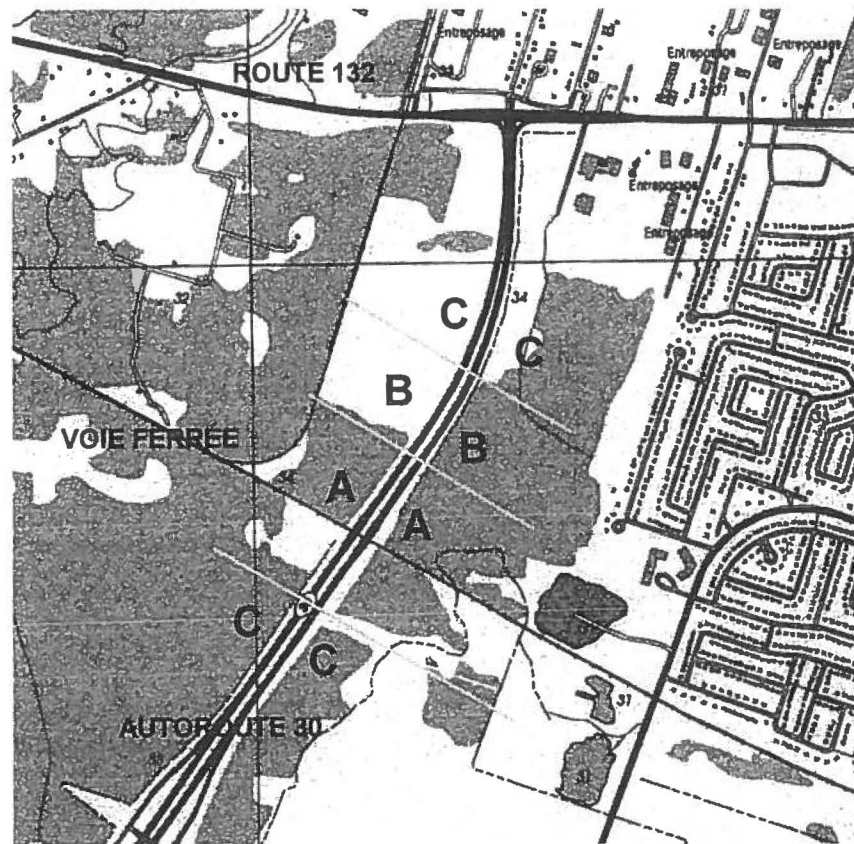


Figure 1. Plan de localisation du marécage

Notez qu'il ne s'agit pas du marais de Saint-Constant, lequel fait partie du site de l'Ecomusée de Saint-Constant, situé un plus à l'est en dehors de la figure 1.

Notez aussi que selon le nouveau tracé que nous a fourni le M.T.Q., l'emprise projetée de l'autoroute 30 effectuera une courbe à partir de la route 132 et viendra s'abouter à l'autoroute 30 actuelle, à la limite des zones A et B; elle ne va donc qu'effleurer le marais du secteur A.

2. Selon votre connaissance de ces milieux humides, pouvez-vous qualifier l'importance que vous leur accorderiez en tant que support pour la faune et la flore de la région?

Le milieu actuel répond précisément à la classification des terres humides qui inclut les marais, marécages (à arbres morts, stressés ou sains) et les forêts riveraines. Ce type de milieu est considéré comme le plus diversifié et productif après les estuaires et les forêts amazoniennes et est le lieu de concentration de multiples espèces fauniques à cause de son caractère très hétérogène (écotones nombreux, complexité de la structure végétale, présence d'eau, d'abris, etc.). Ce type de milieu est entre autres utilisé par plusieurs groupes d'espèces dont la sauvagine, les mammifères semi-aquatiques, les échassiers, les amphibiens et les reptiles de même que les oiseaux de proie.

Les marécages de cette superficie se font de plus en plus rares sur la rive sud, et plus particulièrement dans le secteur considéré, en raison du développement industriel, commercial et résidentiel effréné des municipalités environnantes. Aussi, ils offrent une bonne valeur pour la conservation de milieux humides et boisés à cause des pertes subies dans cette couronne d'urbanisation et ce, peu importe les perturbations d'origine qui les ont créés.

Bien que peu d'inventaires fauniques soient disponibles pour attester de la valeur du milieu pour les espèces, celui-ci correspond bien aux milieux pour lesquels des données sont disponibles, soit au lac Saint-Louis (milieux perturbés par les hauts niveaux d'eau des années 1970), les marécages en bordure de la voie maritime à Kahnawake ou ceux de l'embouchure de la rivière Châteauguay.

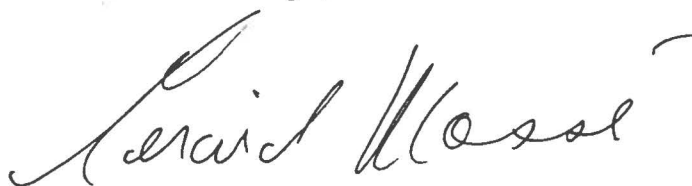
Ce type de milieu a d'ailleurs fait l'objet de nombreux investissements ces dernières années en vue de les préserver, de les restaurer, ou de les aménager aux fins de production faunique.

3. Estimez-vous que ces terres humides sont de nature comparable à celles ciblées par l'entente effective entre le ministère de l'Environnement et Canards Illimités pour la protection des terres humides privées?

La réponse est affirmative. Il s'agit bien d'un site qui pourrait faire l'objet de l'entente entre le ministère de l'Environnement et Canards Illimités pour la protection des terres humides privées.

Espérant le tout à votre convenance, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'aménagement
de la faune de Montréal, de Laval
et de la Montérégie,



Gérard Massé

GM/